

Colmar, le 05 février 2014



L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin,

à

Monsieur le président de l'université de
Strasbourg,
Monsieur le directeur de l'ESPE,
Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale,
Mesdames et messieurs les directeurs
pédagogiques des établissements spécialisés,
Mesdames et messieurs les directeurs adjoints de
SEGPA
s/c de madame ou monsieur le principal,
Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles
élémentaires et préélémentaires
**Pour communication aux enseignants de leur
établissement (y compris ceux
momentanément en congé)**

Division
du 1^{er} degré

Bureau de la gestion
collective

Dossier suivi par
Aline MARECHAL

Implantation
Cité administrative
Bâtiment C
3, rue Fleischhauer
Colmar
Téléphone
03 89 24 86 65
Fax
03 89 24 81 36
Mél.

i68d1@ac-strasbourg.fr

Adresse postale
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
du Haut-Rhin
B.P.70 548
68021 Colmar cedex

Objet : Deuxième appel à candidatures : postes à exigence particulière - Rentrée 2014

Ce sont des postes pour lesquels la meilleure adéquation possible entre le profil du poste et le profil du candidat est recherchée. C'est pourquoi les nominations sur les postes à exigence particulière sont prononcées après entretien des candidats avec une commission spécifique.

Procédure de recrutement

Contrairement à la procédure de sélection explicitée dans la *circulaire n°448/AM du 2 décembre 2013 portant sur le recrutement des postes à exigence particulière*, les dossiers des candidats ne feront pas l'objet d'une commission de pré-sélection.

Tous les candidats ayant eu un avis favorable de leur inspecteur de circonscription passeront devant une commission d'entretien.

Suite aux entretiens, cette commission établira un classement des candidats par ordre de préférence selon des critères permettant la meilleure adéquation poste - personnel. Cette liste classante ne sera valable que pour un poste à profil précis, et seulement pour l'année en cours.

Les résultats des commissions d'entretien seront connus avant le début de la première phase du mouvement intra-départemental des instituteurs et des professeurs des écoles. Cela permettra d'insérer les postes ordinaires ainsi libérés dans le mouvement, et permettra également aux personnes qui n'ont pas obtenu le poste à profil souhaité de participer au mouvement intra-départemental.

Les appels à candidatures sur les postes à profils sont effectués uniquement sur des postes vacants. Il est donc inutile d'envoyer sa candidature sur un poste qui n'apparaîtrait pas dans cet appel à candidature.

Nomination sur un poste à profil

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis et sous réserve de validation par les instances paritaires.

Les personnes titulaires souhaitant s'essayer à un poste à profil pourront, à leur demande, être nommées à titre provisoire en **affectation à l'année (AFA)**. **Leur poste d'origine leur sera réservé pendant la durée maximale d'une année.**

Important

→ La candidature à ce type de poste relève d'un choix personnel et réfléchi. **Tout enseignant qui postule à un poste à profil, et qui se verrait classé par la commission en première position, ne peut pas refuser d'être affecté sur ce poste.**

→ **De plus l'enseignant nouvellement nommé sur ce poste à profil ne doit pas participer au mouvement intra-départemental des professeurs des écoles**, car il sera affecté sur ledit poste à compter du 1^{er} septembre 2014. Il ne doit donc pas faire des vœux pour obtenir une autre affectation à la rentrée 2014

Les candidats à ces postes enverront une copie de leur dernier rapport d'inspection, ainsi qu'une lettre de candidature motivée, sous couvert de leur IEN qui portera un avis, à :

Direction académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin
Division du 1^{er} degré - 2^{ème} Bureau
21 rue Henner
B.P. 70548
68021 COLMAR CEDEX

pour le lundi 10 mars 2014 délai de rigueur.

p.l'inspectrice d'académie,
directrice académique,
l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint
à l'inspectrice d'académie

signé : Martin ARLEN

Les postes vacants

➤ Segpa Clair : 9 postes

- Collège Molière Colmar : 1 poste
- Collège Villon de Mulhouse : 2 postes
- Collège Jean Macé de Mulhouse : 2 postes
- Collège Kennedy de Mulhouse : 1 poste
- Collège Saint-Exupéry Mulhouse : 3 postes

Pour ces postes spécialisés, priorité sera donnée aux candidats en possession du CAPSAIS ou du CAPA-SH.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, I.E.N. A.S.H., 20 rue de Castelnaud, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex ☎ 03.89.21.63.20.

➤ Classe relais

- Collège Anne Franck ILLZACH (atelier relais)
- Lycée Louis Armand MULHOUSE (classe relais)

Ces postes conviennent à des enseignants spécialisés, titulaires du CAPSAIS, du CAEI ou du CAPA-SH, quelle que soit l'option.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame FORGET, IEN A.S.H., 20 rue de Castelnaud, B.P. 70548, 68021 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 21 63 20.

➤ Conseillers pédagogiques

Conseiller pédagogique généraliste : 2 postes

- Auprès de Mme l'IEEN de MULHOUSE 1
- Auprès de Mme l'IEEN de THANN

Conseiller pédagogique Langues Vivantes : 4 postes

- Auprès de Mme l'IEEN de MULHOUSE 1
- Auprès de Mme l'IEEN de RIEDISHEIM
- Auprès de M. l'IEEN de WINTZENHEIM
- Auprès de Mme l'IEEN de WITTENHEIM

Conseiller pédagogique EPS : 3 postes

- Auprès de Mme l'IEEN de MULHOUSE 1
- Auprès de Mme l'IEEN de THANN
- Auprès de M. l'IEEN d'INGERSHEIM

Conseiller pédagogique Arts Plastiques auprès de Mme l'IEEN de MULHOUSE 2 : 1 poste

Conseiller pédagogique Musique auprès de M. l'IEEN de SAINT LOUIS : 1 poste

Pour être nommé à titre définitif sur un tel poste, il faut être titulaire du CAFIPEMF.

Fonctions à exercer :

- accompagner les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, les aider et les conseiller
- apporter son soutien aux candidats au CAFIPEMF et CAPA-SH
- apporter son aide aux équipes enseignantes (projets d'écoles, contrats de réussite..)
- seconder l'IEEN dans son rôle d'information
- assurer des missions pédagogiques
- procéder à des actions d'évaluation
- mettre en œuvre des partenariats

Compétences demandées :

- bonne connaissance de l'institution scolaire, capacité d'analyse et de réflexion
- aptitude à travailler en équipe
- sens de l'écoute et du dialogue
- aptitude à hiérarchiser les tâches

- aptitude à organiser, planifier
- bonne maîtrise de l'outil informatique
- disponibilité

Pour tout renseignement complémentaire concernant les postes de conseiller pédagogique, veuillez contacter Monsieur ARLEN – IENA adjoint à l'inspectrice d'académie – Tél. : 03 89 21 56 15.

➤ **Direction entièrement déchargée : 1 poste**

- EEPU Wolf à Mulhouse - MULHOUSE 2

Pour être nommé à titre définitif sur un tel poste, il faut être titulaire de la liste d'aptitude de directeur d'école de 2 classes et plus.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2 – Tél. : 03 89 32 95 40.

➤ **Direction d'école Eclair : 1 poste**

- EMPU Henri Reber MULHOUSE 1

Pour être nommé à titre définitif sur un tel poste, il faut être titulaire de la liste d'aptitude de directeur d'école de 2 classes et plus.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame GENTILHOMME, IEN Mulhouse 1 – Tél. : 03 89 33 31 76.

➤ **Secrétaire de comité exécutif : 1 poste**

- EEPU Wolf à Mulhouse - MULHOUSE 2

Les missions des «secrétaires de comité exécutif»

A. Mise en œuvre de l'école du socle :

- Les dispositifs ECLAIR :
 - Organisation des semaines ECLAIR
 - Coordination des différentes actions
 - Coordination des actions avec le collège dans le cadre de cette opération
 - Participation active aux groupes en tant qu'enseignant supplémentaire lorsque cela est possible
 - Coordination entre les acteurs : AE ou AP, enseignant spécialisé, enseignant supplémentaire
- Liaison inter degré ou inter cycle :
 - école / collège : organisation des stages inter degré ; coordination et suivi des projets ; organisation des bilans.
 - GS / CP : organisation des réunions de liaison GS / CP ; coordination et suivi des projets ; recueil des indicateurs servant aux échanges et projets.
 - TPS / PS organisation des réunions de liaisons TPS / PS ; suivi des cohortes d'élèves.

B. Vie des établissements :

Aide à l'élaboration des projets d'établissement : évaluation, bilan, actions

Recueil des indicateurs, mise à jour des tableaux de bord

Suivi des assistants pédagogiques : coordination des emplois du temps, recrutement

C. Vie de la circonscription :

Suivi des dispositifs au sein des écoles : aide aux directeurs pour l'organisation et le suivi des semaines spécifiques

Aide au recueil des indicateurs propres à la circonscription

Relais avec l'équipe de circonscription

Aide aux enquêtes du MEN ou du rectorat : recueil des informations, liaison entre établissements

Aide au recueil des éléments du tableau de bord de la circonscription

Aide à la constitution de dossiers-ressources pédagogiques, collecte et analyse des documents.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2 – Tél. : 03 89 32 95 40.

➤ **Professeurs ressources informatique en circonscription : 2 postes**

- PRI Wintzenheim et Andolsheim (poste entier)
- PRI Wittenheim (pour 0.50 uniquement)

Le Professeur Ressource en Informatique (PRI) bénéficie d'une décharge d'enseignement. Il exerce en circonscription et contribue à la mise en œuvre des projets relatifs à l'usage du numérique éducatif à l'école. Il accompagne les équipes pédagogiques pour le développement et l'utilisation du numérique éducatif par les élèves. Il participe à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs de formation au et par le numérique. Il aide à l'appropriation et à l'utilisation des applications informatiques nationales, académiques et départementales.

Placé sous l'autorité des IEN des circonscriptions dans lesquelles il exerce, son action est coordonnée au niveau départemental par l'IEN chargé des technologies de l'information et de la communication à l'école.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter M. David CAILLEAUX, IEN Mulhouse 3 – Tél. 03.89.33.31.82.

➤ **Formateur Associé en sciences et technologies : 4 quotités de 0.25**

Implantation : Maison pour la science en Alsace – sites satellites : IUFM Colmar - Lycée Louis Armand à Mulhouse

La Maison pour la science au service des professeurs est une structure de développement professionnel qui s'adresse aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires et des collèges. Elle résulte d'un partenariat étroit entre l'Université de Strasbourg, la Fondation La Main à la Pâte et le rectorat de l'académie de Strasbourg. Elle développe des parcours de formation, complémentaires aux actions de formation organisées par la Direction académique et le Rectorat, qui donnent notamment l'occasion aux professeurs de renouer des liens avec la science vivante (rencontres avec des enseignants chercheurs, visites de laboratoires, conférences...).

1. Définition du poste et des missions :

Le formateur associé exerce son activité à temps partiel sous la responsabilité conjointe du Directeur académique des services de l'Education nationale du Haut-Rhin et du Directeur de la Maison pour la science en Alsace. L'emploi temps plein (ETP) consacré à ce poste peut être scindé en deux temps partiels. Les missions du formateur associé relèvent essentiellement des entrées suivantes :

- Participation aux actions de développement professionnel organisées par la Maison pour la science en Alsace et la Direction académique (stages, animations pédagogiques, formation à distance...). Cette tâche comprend la préparation des formations, leur mise en œuvre (interventions), leur suivi et leur évaluation.
- Accueil de stagiaires en classe pour des actions de tutorat.
- Conception d'outils pédagogiques d'accompagnement à la formation.
- Aide à l'évaluation des besoins de formation des enseignants et à la conception des offres de développement professionnel.
- Développement d'actions de formation inter-degré (écoles-collèges).
- Participation aux réunions avec les partenaires et acteurs de la MSA (CPD, enseignants-chercheurs, ingénieur de formation).
- Mise en œuvre fonctionnelle et opérationnelle des centres satellites de la MSA (Colmar- Mulhouse).

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- Formation universitaire scientifique
- Expérience dans le domaine de la formation d'adultes
- Capacité d'organisation, d'analyse et de travail
- Bonne connaissance des programmes et principes de didactique des sciences (1^{er} et 2nd degré).
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute, aptitudes à communiquer et à travailler en équipe.
- Compétences en informatique : traitement de texte, tableur, outils de formation...
- Disponibilité (notamment les mercredis) et autonomie.

Le CAFIPEMF n'est pas requis mais le candidat devra envisager, à terme, de préparer cet examen.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme BARLEON – IEN Wittenheim au 03 89 57 59 05, ou par mail à [ce.0681349X @ ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681349X@ac-strasbourg.fr)

➤ **Scolarisation des nouveaux arrivants (CLA) : 1 poste**

Poste implanté au collège Kennedy de Mulhouse.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame ZIMMER, IEN Mulhouse 2- Tél. 03..89.32.95.40.

➤ **Poste Langue Culture Régionale (LCR) : 7 postes**

Il s'agit de postes fléchés mixtes (12h français + 12h allemand) : les candidats assureront, sur une seule et même classe, la conduite des activités et de l'enseignement **en allemand et en français** (exemple : lundi : allemand - mardi : français...). Ce type de poste s'adresse aux enseignants n'ayant jamais exercé dans l'enseignement bilingue.

Les enseignants volontaires pourront exercer uniquement à temps complet.

Les enseignants nommés à titre définitif bénéficieront de la **réservation de leur poste d'origine pendant un an.**

Les candidatures seront examinées par une commission d'habilitation sur la base des critères suivants :

- compétences linguistiques - parfaite maîtrise de la langue allemande
- intérêt pour l'innovation pédagogique,
- capacité à travailler en équipe.

Les postes Langue Culture Régionale vacants :

EEPU Nordfeld MULHOUSE 2 (2 postes)

EMPU Nordfeld MULHOUSE 2

EEPU Henri Matisse MULHOUSE 1

EEPU Intercommunale Rombach le Franc INGERSHEIM

EEPU Bourgfelden SAINT LOUIS

EMPU René Cassin Lutterbach WITTELSHEIM

Pour tout renseignement complémentaire concernant les écoles, veuillez contacter les IEN des circonscriptions concernées.

Pour toute information concernant les compétences souhaitées pour enseigner dans le bilingue, vous pouvez contacter Mme Marguerite Knuchel, chargée de mission pour le bilinguisme, au 03.89.24.87.19 ou par mail à marguerite.knuchel@ac-strasbourg.fr

➤ **Classe à horaires aménagés musique (classe CHAM) : 1 poste**

EEPU La Fontaine MULHOUSE 1

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame GENTILHOMME, IEN Mulhouse 1 – Tél. : 03 89 33 31 76.